Juillet 2022

Bel été à tous et à toutes

JIMM

Journal d'Informations Municipales Mesminois

Mot du maire

Au temps du confinement et du couvre-feu a succédé celui de la distanciation et des masques, les fêtes et cérémonies recommencent timidement, on se retrouve enfin pour de « vrai ».

C'est le moment de partager des moments ensemble, de prendre le temps de discuter, de se voir et se revoir, de faire connaissance parfois, de mettre un nom sur un visage et pourtant on avance encore à pas feutrés vers une vie sociale, hésitant dans nos canaux de communication, nous sommes tous un peu gauches face aux retrouvailles physiques. Que fait-on ? Quelle distance ? Il nous faut sortir de notre zone de confort relationnelle si malmenée depuis 2 ans, il nous faut retrouver l'empathie et la confiance, premier des liens sociaux.

Pour reconfigurer cette zone de confort, lui redonner de l'ampleur, quelle meilleure solution que celle de participer aux évènements sur notre commune et de s'impliquer dans la vie locale. Alors participons aux moments de rencontre organisés par nos associations, soutenons-les en leur montrant notre intérêt par notre présence et notre implication. Nous sommes TOUS responsables du bien vivre ensemble et de la bonne santé de notre vie locale.

Je vous souhaite un bel été

Anne Roy, Maire

UN MOMENT DE PARTAGEAVEC LES BÉNÉVOLES

Après 2 années où les rencontres ont été particulièrement compliquées à organiser, la municipalité a souhaité prendre le temps de passer un moment avec les bénévoles et les remercier de leur contribution à la vie de notre commune. Chaque bénévole applaudi a reçu un bon d'achat chez un commerçant local remis par Madame la Maire. Un verre de l'amitié a clos ce moment agréable.

Les bénévoles sont en action à la Bibliothèque, au Pédibus et à la distribution des supports de communication.

Si vous souhaitez tester le bénévolat, contactez Elodie à la Mairie, elle pourra vous mettre en lien avec un bénévole pour échanger et peut- être tester.

COMMUNE DE Saint MESMIN VENDÉE

www.saintmesmin.fr

Sommaire

MOT DU MAIRE 1

RESSOURCES HUMAINES 1-2

Un moment de partage avec les bénévoles 1
Changement de secrétaire générale 2

ACTUALITÉS 3-12

Aménager la commune de Saint-Mesmin 3
Saint-Mesmin et les enfants 5
Saint-Mesmin et les jeunes 6
Saint-Mesmin et les personnes âgées 7
Culture et Loisirs à Saint-Mesmin 7
Le sport à Saint-Mesmin 8
Saint-Mesmin, sa vie économique 8
Saint-Mesmin et l'environnement 9
Se déplacer : Transport / Mobilité 11
Santé, soins à Saint-Mesmin 11
Sorties, Tourisme à Saint-Mesmin et aux alentours ... 11
Transmettre et Commémorer 12

FINANCES 13-14

Budgets et fiscalité 2022 13
Les soutiens financiers de la commune 13
Des offres de paiements qui se diversifient 14

CONCOURS PHOTO :
Les fleurs des champs de Saint-Mesmin 15

AGENDA DES MANIFESTATIONS COMMUNALES 15

MEMO 16

Recensement des détenteurs d'oiseaux sur le territoire de la commune 16
Bruits de voisinage : Tous responsables, tous concernés 16
Pour joindre la Mairie et l'Agence postale 16

UN LIEN ENTRE LES DIFFÉRENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION

Le bulletin municipal annuel a pour objectif de présenter les bilans et les projets.
Le JIMM (Journal d'Information Municipal Mesminois) présente les actualités.

Les actualités du JIMM que vous allez trouver dans cette publication suivent la même présentation que celle du bulletin municipal 2022, si vous souhaitez avoir toutes les informations sur un sujet, rendez-vous dans votre bulletin qui se trouve également sur le site internet www.saintmesmin.com

Ressources humaines

CHANGEMENT DE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE À LA MAIRIE

Ninon LERAY, arrivée en 2016 à la Mairie de Saint-Mesmin, après 15 ans d'expérience sur la fonction de secrétaire de Mairie puis Secrétaire Générale des services, a décidé de changer de vie professionnelle. C'est le secteur de l'immobilier qu'elle rejoindra début août, dans un emploi à proximité immédiate de son domicile. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.
En attendant sa remplaçante, Stéphanie ROTURIER, habitante du territoire du Pays de Pouzauges, fin septembre, un renfort administratif a été mis en place. Nous vous remercions pour votre bienveillance sur le retard que pourraient connaître certains dossiers en l'absence de Secrétaire Générale des Services.

AMENAGER LA COMMUNE DE SAINT-MESMIN

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT « RESTAURER L'ATTRACTIVITÉ DU CENTRE BOURG »

Depuis notre prise de fonction en 2020, il nous semblait important, à nous élus, de prendre le temps de la prise de connaissance des agents, des partenaires, des dossiers, des archives, des projets étudiés, aboutis ou non.., bref de la réflexion avant de s'engager dans des projets. Et même si notre travail n'est pas toujours visible ou suffisamment visible pour certains, il est bel et bien en cours. Avant de construire, nous regardons ce qu'il pourrait être nécessaire de réaliser, ce qu'il est possible de faire et à quelle échéance. Pour cela, nous passons par plusieurs étapes.

Dessin d'illustration non contractuel

Dans un premier temps celui de la réflexion.
Le centre bourg joue un rôle essentiel pour la cohésion de notre commune. Les espaces publics, de services, de commerces également sont propices à la rencontre des autres, aux échanges et au partage. Ils contribuent au développement des liens dans la commune.
C'est pourquoi il nous semblait important de réfléchir à une vision d'ensemble.

Puis le temps du diagnostic et de l'échange.
Tout d'abord avec les services publics qui nous entourent. Notamment le service Urbanisme de la Communauté de commune du Pays de Pouzauges et le CAUE de la Vendée (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).
Mais également des échanges entre élus lors de plusieurs matinées de travail dans le but de réaliser un diagnostic (à notre portée) complété par le CAUE.

2022 sera pour nous le temps de l'action,
avec pour objectif le recrutement d'un bureau d'étude pluridisciplinaire (Urbaniste, Paysagiste, Economiste...) qui nous accompagnera dans cette phase d'étude (élus et habitants).

Il est essentiel que la revitalisation de notre centre-bourg s'inscrive dans une démarche de projet partagé par l'ensemble des acteurs de Saint-Mesmin. Pour les élus, cette étude doit être vivante et ouverte à la contribution de chacun.

NOUS ESPÉRONS L'IMPLICATION DES HABITANTS POUR RÉFLÉCHIR AVEC NOUS À LA RÉNOVATION DE NOTRE CENTRE BOURG, POINT DE RENCONTRE DE TOUS LES MESMINOIS

EN BREF, LE PROJET DE RÉNOVATION DU CENTRE BOURG

Objectifs
- redonner envie de fréquenter le centre bourg, d'y vivre, lui redonner de l'attractivité de manière pérenne pour améliorer la qualité de vie des habitants du centre bourg mais également du bassin de vie (ensemble de la commune et au-delà),
- avoir une vision d'ensemble plutôt que mener des actions indépendantes les unes des autres, dans un souci de pérennité de l'aménagement et de gestion optimisée des fonds publics.

Comprend 2 dimensions : spatiale (périmètre) et temporelle (projet à moyen et long terme).

Elus référents ☞ Jean-Baptiste DUJOUR, conseiller délégué au projet, et Anne ROY, Maire

ANTENNES RELAIS DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Au cœur des réseaux mobiles, déployées sur l'ensemble d'un territoire, les antennes-relais maintiennent le lien invisible qui relie les utilisateurs mobiles à leurs interlocuteurs.
Le réseau d'antennes-relais leur permet de se déplacer sans perdre le fil de la conversation et d'être joignables n'importe où.

Sur la commune de Saint-Mesmin, comme l'antenne ORANGE installée depuis quelques années au stade de foot, 2 nouvelles antennes sont en cours d'installation :

- 1 antenne sur un terrain privé, FREE, dans un champ vers chez Procar (route du Plessis) et
- 1 PROJET d'antenne au stade foot (terrain communal), antenne BOUYGUES / SFR

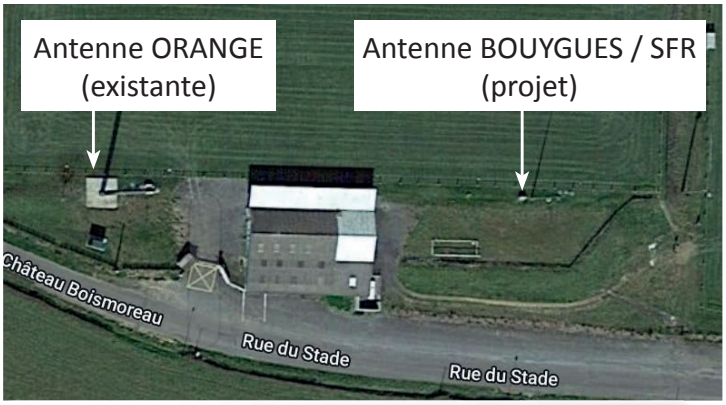

Elu référent ☞ Jean-Charles VASSEUR, adjoint travaux

ENEDIS : PRÉVENTION DU RISQUE ÉLECTRIQUE

Enedis, filiale indépendante du groupe EDF depuis 2008, gère le réseau de distribution qui achemine l'électricité jusqu'aux clients et collecte la production des énergies renouvelables.
Message de Enedis : *«Voici notre nouvelle application «Ligne Alerte» qui alerte les utilisateurs de leur proximité avec une ligne électrique aérienne exploitée par Enedis ou RTE. Elle contribue à la prévention du risque électrique sans pour autant se substituer au respect des réglementations en vigueur».*

ECLAIRAGE PUBLIC

Avec une augmentation de 80 % des dépenses d'électricité sur notre budget communal, liée à l'augmentation sans précédent du coût de l'électricité, avec le SyDev et les 9 autres communes du territoire du Pays de Pouzauges, nous travaillons actuellement à la sobriété énergétique dont les axes sont **la rénovation et l'optimisation de l'éclairage public.**

SAINT-MESMIN ET LES ENFANTS

UN SERPENTIN DE MARCHE POUR SÉCURISER LES TRAJETS ÉCOLE / RESTAURANT SCOLAIRE

Afin de sécuriser la marche en groupe en ville entre l'école « Être et devenir » et le restaurant scolaire, la municipalité a mis en place une expérimentation avec un serpentin de marche le temps du pédibus. Les 1ers essais ont été réalisés dans la cour de l'école fin février avec le concours des enseignants lors de la séance de sport quotidienne, les élèves de GS et MS ont pu se familiariser avec ce nouvel équipement ludique.

Puis, le lundi 7 mars, les 23 enfants sont partis, toujours accompagnés des professionnelles de Calypso et des bénévoles, vers le restaurant scolaire mais cette fois avec les jolis et colorés serpentins de marche : 1 serpentin permet de relier 12 enfants.

Pendant ce temps-là, les élèves de la classe de maternelle TPS PS et MS, poursuivaient leurs essais de serpentin dans la cour avant de prendre la route prochainement avec leur serpentin.

Elu référent ☞ Séverine DIGUET HERBERT, adjointe Education

NOS PETITS CITOYENS ONT VOTÉ !

Le vendredi 8 avril 2022, les élèves des classes CP CE1, CE2 CM1 et CM2 de l'école Privée Être et Devenir ont pu découvrir le fonctionnement d'un bureau de vote. Organisée par les enseignants de chacune des classes et les 1er et 2e adjoints au Maire, cette élection grandeur nature a eu lieu à la salle des Halles dans le bureau de vote installé pour les élections présidentielles.

L'intervention d'une durée d'une heure par groupe classe a permis la présentation du bureau de vote, l'ensemble des fonctions le constituant, et le déroulement. Puis, président, assesseurs et secrétaire ont été nommés pour chaque bureau. Bulletins de votes et enveloppe en mains, chacun est passé à l'isoloir, puis a fait tamponner sa carte d'électeur, a voté et signé la feuille d'émargement :

- Les CP CE ont élu leur livre préféré ;
- Les CE2 CM1 CM2 leur chanson préférée de Chantemai.

Chacun a tenu son rôle.
Une fois le bureau de vote fermé, est venu le temps du comptage (décompte des bulletins et des signatures). Tout s'est bien passé : nous avions autant d'enveloppes que de signatures. Nous pouvions procéder au dépouillement et enfin à l'annonce des résultats.

Les questions ont été nombreuses, les enfants ainsi sensibilisés au devoir citoyen étaient volontaires pour participer au bureau de vote du weekend suivant... des élections présidentielles ...mais pour cela, il va falloir être patient, car il faut avoir 18 ans et être inscrit sur les listes électorales !.

Elu référent ☞ Séverine DIGUET HERBERT, adjointe Education,
et Hervé ROUSSEAU, adjoint Citoyenneté

Lecture des résultats par le président du bureau de vote aidé de l'adjointe

L'ECOLE « LES P'TITS MINOIS »

Notre année de voyage dans le temps se termine. Elle a été ponctuée de nombreuses sorties.

- **Visite de l'exposition sur les traces des Gaulois et des Romains en Vendée et atelier moulage** pour les CM1-CM2,
- **Visite du château de Saint-Mesmin** pour toute l'école,
- **Visite du manoir des sciences de Réaumur** avec tous les élèves.

Les élèves de maternelle et de CM1-CM2 ont eu la chance de participer au parcours CLEA : des artistes sont intervenus dans les classes et, au mois de juin, chaque classe a vu leur spectacle respectif à l'Echiquier.

L'année se termine par une visite commune au musée école de la Tour Nivelle et un voyage scolaire du 27 juin au 1er juillet pour les CM1-CM2. La fête de l'école est programmée pour le samedi 2 juillet.

Le bilan détaillé des activités de l'année sera présenté dans le bulletin municipal 2023

L'ECOLE « ÊTRE ET DEVENIR »

Avec le printemps, l'école Être et Devenir a engagé les élèves dans plusieurs projets mêlant arts, histoire, citoyenneté et sport. Une vraie bouffée d'air et d'apprentissage grandeur nature.

- **L' art … comme des poissons dans l'eau** avec la Grande Lessive et, grâce aux spectacles proposés par l'Echiquier, tous les élèves ont eu l'occasion de mettre leurs sens en éveil et de vivre l'art autrement.
- **Apprendre à se déplacer ensemble avec le sport** avec les clubs de Pouzauges de Hand-ball et de Tennis.
- **Apprendre dans le réel** avec Chantemai, une élection, et la bibliothèque de Saint-Mesmin.

L'école a accueilli Cindy WARIN, ASEM dans la classe de PS/MS depuis le 22 avril (en remplacement de Daphné ROBIN) : bienvenue dans l'équipe !

Le bilan détaillé des activités de l'année sera présenté dans le bulletin municipal 2023

L'OGEC (ORGANISME DE GESTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE)

L'année scolaire s'achève, à noter, côté travaux, un gros projet de rénovation qui a pu se réaliser courant avril : la toiture de la classe des maternelles a fait peau neuve !

L'OGEC remercie

- Tous les parents de CM2 pour leur dernière année au sein de l'École Être & Devenir, qui ont contribué aux diverses manifestations tout au long de ces années passées, et souhaite à leurs enfants une bonne route sur le chemin du collège,
- Les membres des commissions qui s'investissent pour permettre la réalisation des activités (vente de jus de pommes, vente de gâteaux Bijou, randonnée, vente de fraises),
- Les papas bénévoles de l'équipe matinée travaux, pour les petits ou gros travaux dans l'établissement,
- Les membres de l'APEL avec lesquels nous travaillons en commun pour apporter un confort d'éducation et de sécurisation à l'établissement,
- L'équipe d'enseignants et de bénévoles qui, de par leur proximité, leur écoute et leur disponibilité, permettent depuis de nombreuses années à faire de l'école un lieu accueillant pour les enfants,
- Les bénévoles du Pédibus, de la catéchèses, les stagiaires, employés et élus de la commune.

A retenir le 4e Concours de pêche en **septembre 2022**.

Le bilan détaillé des activités de l'année sera présenté dans le bulletin municipal 2023

SAINT-MESMIN ET LES JEUNES

LE TERRAIN MULTISPORTS INSTALLÉ

Le budget principal 2021 prévoyait la fourniture et la pose d'un terrain multisports place du Champ de Foire. La Commission municipale a statué sur la définition des besoins (fourniture et installation d'une structure multisports sur une plateforme en enrobé) et des critères de sélection des offres.
Un marché public a été lancé avec une consultation ouverte. 3 entreprises ont candidaté. C'est l'entreprise KASO 2 qui a été retenue avec, en offre de base, la fourniture et pose d'un terrain multisports pour un montant de 40 422 € H.T et, en options, la fourniture et pose d'un pare ballon pour un montant de 1 950 € H.T et la pose d'un gazon synthétique pour une pratique sportive multi-activités (tennis, volley, foot, basket…) pour un montant de 7 000 € H.T.
Le temps a passé car les difficultés d'approvisionnement de matériaux ont touché tous les fournisseurs mais aussi parce qu' il était nécessaire **de faire concorder l'installation et les subventions**. Ainsi, au final, **ce nouvel équipement est subventionné à hauteur de 80 %** (17% par le conseil régional et 63 % par le conseil départemental).
Le règlement de fonctionnement est affiché sur le terrain multisports pour préciser les conditions d'utilisation du terrain afin que ***« plaisir rime avec citoyenneté »***.

Elus référents ☞ Jean-Charles VASSEUR, adjoint Travaux, et Hervé ROUSSEAU, adjoint Sports

LE RELAIS-JEUNES, ESPACE PARTAGÉ

A l'heure de la rédaction de ces lignes, début juin, avant d'ouvrir les locaux au public, il reste **la visite de la commission de sécurité et d'accessibilité** pour laquelle nous ne sommes pas maîtres de la date. Elle a pour rôle de vérifier la conformité vis-à-vis de la réglementation pour les établissements recevant du public (ERP) et de contrôler si les nombreuses prescriptions et les réserves qu'elle avait émises sur plans (le 4 février 2020) ont bien été réalisées et levées. Cet espace sera partagé avec d'autres activités ponctuelles.

Elus référents ☞ Jean-Charles VASSEUR, adjoint Travaux, et Séverine DIGUET HERBERT, adjointe Jeunesse

SAINT-MESMIN ET LES PERSONNES ÂGÉES

MARPA / RÉSIDENCE AUTONOMIE

Opération « cartes postales » : *Cet été.*

Merci aux vacanciers Mesminois de prendre quelques minutes pour envoyer une carte aux résidents.

PLAN CANICULE 2022

Faites-vous recenser auprès du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale est chargé du recensement des personnes vulnérables susceptibles d'être affectées par les effets de la chaleur. Si vous avez plus de 75 ans ou êtes en situation de handicap et que vous n'avez aucun proche (famille ou voisin) à proximité, ou si vous connaissez dans votre entourage une personne qui pourrait l'être, merci de vous faire connaître auprès du CCAS (accueil de la Mairie).

Un numéro : *0800 06 66 66*

La plateforme téléphonique du public, « *Canicule info service* » au *0800 06 66 66*, permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles. Elle est joignable du lundi au samedi de 9h à 19h (appel gratuit depuis un poste fixe en France, de 9h à 19h).

Comment est définie la canicule ?

La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins trois jours consécutifs. La définition de la canicule repose donc sur deux paramètres : la chaleur et la durée. Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies : il fait très chaud + la nuit, la température ne descend pas, ou très peu + cela dure plusieurs jours.

Quels sont les risques liés à la canicule ?

L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée, pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications.

- La chaleur fatigue toujours
- Elle peut entraîner des accidents graves voire mortels, tels la déshydratation ou le coup de chaleur,
- Les périodes de fortes chaleurs sont propices aux pathologies liées à la chaleur, à l'aggravation de pathologies préexistantes ou à l'hyperthermie.

CULTURE ET LOISIRS À SAINT-MESMIN

PROJET SIMENON 2022 : APPEL AUX DONS OU PRÊTS

Toute personne ayant des livres, lettres, documents, objets, etc, en rapport avec le passage de Georges SIMENON à Saint-Mesmin est invitée à se faire connaitre pour notre expo de septembre auprès de Martine BELAUD au *06 89 43 79 66*.

☞ ***Retrouvez tout les détails du projet Simenon, page 38 du bulletin municipal 2022.***

ATELIER LOISIRS CRÉATIFS

L'association Familles rurales organise des ateliers de loisirs créatifs, de façon ponctuelle, avec 2 à 3 ateliers par trimestre :

- Décembre 2021 : un décor miniature de Noël sous globe,
- Avril 2022 : un atelier en duo enfant/adulte, Juliette la poulette rondelette,
- Mai 2022 : un atelier découverte de la broderie traditionnelle « *herbes folles* ».

La participation financière se fait pour chaque atelier, il n'y a pas de cotisation annuelle. Ces ateliers sont ouverts aux adhérents et non-adhérents *02 51 91 28 52*.

CLUB DE TAROT « L'EXCUSE »

La saison s'est terminée le 13 mai. L'exercice a été compliqué avec les contraintes « *passe-sanitaire et masque* ». Nous étions tout de même 17 joueurs : deux fois moins que les années passées.

La saison 2022-23 débutera le 2 septembre à partir de 20h30 à la salle de l'Hermitage. ***02 51 57 27 14***

CLUB LOISIRS DÉTENTE

Le 21 avril, le Club Loisirs détente a tenu son assemblée générale. 132 personnes ont répondu présentes et se sont réunies autour d'un goûter et d'un moment de convivialité animé par les Troubadours des Ponts. Avec ses 140 adhérents, le bureau se réjouit d'avoir accueilli de nouveaux membres. A l'issue de cette assemblée générale, Bernard Paquereau a été élu président du club, Solange Godreau, viceprésidente, Mylène Frappier, trésorière et Marie-Andrée Albert, secrétaire.

De nombreuses activités sont organisées et proposées aux retraités de la commune tout au long de l'année : jeux de société et jeux de boules les jeudis, concours de belote le 2e jeudi, marche le dernier jeudi du mois, ainsi qu'une dictée un jeudi tous les 2 mois.

Un repas d'été est en cours d'organisation et le banquet annuel aura lieu le jeudi 20 octobre.

FESTI'MUSIC

Après un contexte sanitaire qui nous a conduit à annuler la fête de la musique de Saint-Mesmin à plusieurs reprises, nous avons été heureux d'enfin pouvoir vous partager la 25e édition ! Le bureau Festi'Music souhaite remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réalisation de cet événement, mais également tout le public qui s'est déplacé pour vivre cette expérience avec nous. Pour finir, nous souhaitions remercier tous les artistes et les artificiers pour ce merveilleux spectacle.

Après cette réussite, les membres du bureau se lancent dès à présent dans l'organisation de la prochaine actualité : le tournoi de Mölkky ! Celui-ci se déroulera courant octobre 2022.

N'hésitez pas à nous suivre sur le Facebook : ***Festi'Music Saint-Mesmin***, pour connaître toutes les avancées et inscriptions pour cette journée.

Une Assemblée Générale se tiendra, comme tous les ans, courant septembre 2022. Vous êtes, bien sûr, les bienvenus, pour retracer avec nous tous les moments forts de l'association.
N'oubliez pas que Festi'Music met en location du matériel festif pour vos événements d'été.

☞ ***voir page 43 du bulletin municipal 2022***

LE SPORT À SAINT-MESMIN

LES SPORTIFS EN CHEMIN

Cette année, l'association *Les sportifs en chemin* regroupe 32 familles adhérentes. La marche organisée le 13 mars dernier a permis de faire découvrir nos sentiers à 46 marcheurs. Les membres de l'association préparent un nouveau projet qui aura lieu après les vacances d'été. Si vous êtes intéressés pour rejoindre l'association, n'hésitez pas à nous contacter par mail : lessportifsenchemin@gmail.com.

SAINT-MESMIN, SA VIE ECONOMIQUE

LA COMMUNE A ACHETÉ LE BÂTIMENT DU BAR TABAC PRESSE

Son activité commerciale va perdurer naturellement car il faut différencier le bâtiment et le fonds de commerce :

- Le bâtiment : dans le cadre du projet de rénovation du centre bourg, la commune a acheté l'immeuble à la famille Talon (café, tabac, presse) et sa parcelle. La signature de l'acte officialisant l'achat a eu lieu mi avril.
- Le fonds de commerce : il reste la propriété de M et Mme Chevalier qui poursuivent leurs activités.

Des travaux de rénovation énergétique devraient avoir lieu en 2023.

Elu référent ☞ Jean-Charles VASSEUR, adjoint Travaux

SAINT-MESMIN ET L'ENVIRONNEMENT

L'ASSOCIATION BOCAGE AVENIR POUR FINANCER L'ENTRETIEN DES HAIES PAR LES AGRICULTEURS

Le 23 mai dernier, les élus municipaux ont reçu Dominique Blanchard, vice-président transition à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges (CCPP) pour présenter l'association « *Bocage d'avenir* ».

Lors de la réalisation du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), le diagnostic de territoire a mis en évidence l'affection des citoyens pour le bocage et son paysage. Le territoire du Pays de Pouzauges est l'un des territoires qui possède le plus de haies résiduelles : potentiel important. La collectivité (CCPP) souhaitait que les gens qui aiment le bocage participent à préserver le paysage. Pas en plantant mais en participant à l'entretien des haies : laisser l'existant se développer, l'entretenir pour l'aider à se développer...

La création d'une association permet de récolter des fonds pour permettre l'entretien des haies. « *Bocage d'avenir* » est une association de loi 1901 qui va être reconnue d'intérêt général créée par la CCPP en partenariat avec les agriculteurs, les entreprises, les associations et les citoyens.
Les objectifs de l'association : collecte de fonds pour permettre de financer le développement et l'entretien des haies bocagères, participation au maillage bocager et la préservation du patrimoine, valorisation du travail des exploitants, contribution à la filière bois local.
Les contributions seront possibles à partir de septembre 2022. L'association étant reconnue d'intérêt général, une défiscalisation est possible. **Un courrier sera transmis à l'ensemble des exploitations du territoires, des réunions seront programmées par la Communauté de communes**.

Saint-Mesmin avait soulevé le fait que le patrimoine naturel avait été inventorié pour le PLUi mais pas inscrit au PLUi, comment faire pour valoriser ce patrimoine naturel et donc garder cette identité importante ? L'association s'inscrit vraiment dans le volontariat (convaincre au lieu de contraindre), proposition d'inscrire toutes les haies entrées dans ce plan de gestion classées dans la future révision du PLUi.

Tous dans la boucle pour protéger les haies

Pays de Pouzauges — La communauté de communes lance un mécénat à partir de septembre 2022. Les dons défiscalisés financeront l'entretien des haies réalisé par des exploitants agricoles.

L'initiative

Tout comme les collines, les haies bocagères font le charme du pays de Pouzauges. « **Elles cochent toutes les cases en termes de protection de l'environnement : elles captent le carbone, favorisent la biodiversité, améliorent la qualité de l'eau, freinent l'érosion, etc.,** observe Dominique Blanchard, vice-président de la communauté de communes. **Avec les arbres, elles sont notre bien commun.** » Et mine de rien, c'est un atout touristique.

Pourtant, ces si chères haies sont en danger, car elles sont parfois perçues comme une gêne à la culture. Est-ce inéluctable ? Non, pense l'intercommunalité. Pour les sauvegarder, elle a eu l'idée « **de faire converger tout le monde autour d'un projet concret et local** ».

30 € pour entretenir 100 m par an

Le principe est simple. Il démarre par la création d'une nouvelle association reconnue d'intérêt général : Bocage d'avenir. Les particuliers, les entreprises, les associations...

Tout le monde pourra lui faire des dons d'au minimum 30 € annuels, défiscalisés à 60 % pour les professionnels et à 66 % pour les particuliers.

L'argent collecté « **sera redistribué aux agriculteurs qui s'engageront dans un plan de gestion durable des haies,** éclaire l'élu. **Un spécialiste en agroforesterie, payé par l'intercommunalité, fera des préconisations et assurera le suivi.** »

À titre indicatif, la somme de 30 € correspond à ce qui sera versé pour le temps passé à l'entretien de 100 m par an.

« **Plus d'une trentaine d'exploitants ont déjà un plan de sauvegarde, car ils sont entrés dans notre charte forestière,** précise Dominique Blanchard. **Celle-ci permet d'alimenter notre chaudière à bois.** » Cela ne les empêchera pas de bénéficier de l'initiative.

Par ailleurs, « **une haie bien entretenue est une source de revenus,** motive l'édile à l'attention des agriculteurs. **Le prix des énergies augmente : il est certain que le bois suivra le mouvement.** » L'intercommunalité communiquera sur les exploitants qui jouent le jeu.

La réussite du projet dépendra de l'engouement suscité par l'initiative, en particulier du côté des donateurs. « **Gautier, LG Béton et Mécapack se sont déjà dites prêtes à se lancer** », dévoile Dominique Blanchard.

Outre les possibles convictions environnementales des dirigeants, « **les entreprises ont intérêt à travailler leur image. En participant, elles se montrent ancrées dans leur territoire. On sait que le bocage est un argument commercial.** »

Il s'agit de privilégier l'investissement local, au lieu « **d'acheter des tonnes de carbone avec des bons à produire** ». Deux à cinq tonnes de CO_2 sont captées par un kilomètre de haies en une année.

Roselyne SÉNÉ.

Les haies bocagères et les arbres font la beauté du paysage du pays de Pouzauges, et sa richesse. | PHOTO : ALAIN MARTINEAU

Les contributions seront reçues par Bocage d'avenir à partir de septembre 2022, date à laquelle l'association pourra être contactée au 02 51 57 14 23. Le renforcement du bocage étant un travail sur le long terme, il sera demandé un engagement de cinq ans.

POURQUOI VOUS ENGAGER ?

SI VOUS ÊTES UN AGRICULTEUR

En adhérant à l'association Bocage d'Avenir :

- vous êtes **rémunéré** pour l'entretien et la valorisation de vos haies
- vous vous inscrivez dans un plan de gestion durable des haies et bénéficiez de l'**accompagnement** qui y est lié
- vous participez à la **préservation du Bocage** sur le Pays de Pouzauges
- vous vous associez au développement de la **filière bois local** sur le Pays de Pouzauges

« Devenir partenaire de Bocage d'Avenir, c'est agir **concrètement** et **collectivement**.

TOUS **CONCERNÉS**, TOUS **ACTEURS** ! »

Contact :
Association Bocage d'Avenir
Maison de l'Intercommunalité
La Fournière,
85700 Pouzauges
Tél : 02 51 57 14 23

Bocage d'Avenir
Pays de Pouzauges

Membres fondateurs :

Pays de Pouzauges

DEVENEZ PARTENAIRE DE BOCAGE D'AVENIR !

Participez à la préservation des **paysages** du Pays de Pouzauges
Soutenez l'**agriculture** locale

Bocage d'Avenir
Pays de Pouzauges

QU'EST-CE QUE BOCAGE D'AVENIR ?

Bocage d'Avenir est une association loi 1901 **reconnue d'intérêt général**. Elle a été créée à l'initiative de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges, en partenariat avec les agriculteurs, entreprises, associations et citoyens.

QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

Le Bocage, donc l'arbre et la haie, sont un **patrimoine commun**. Non seulement, ils assurent un cadre de vie de qualité par le paysage, mais ils cochent toutes les cases liées aux **enjeux environnementaux** :

- biodiversité
- qualité de l'eau
- captage du carbone
- lutte contre l'érosion
- production de bois

Le Bocage est une des solutions pour notre avenir. L'association Bocage d'Avenir a pour objectif principal la **collecte de fonds privés** auprès des acteurs du territoire. Les fonds vont financer des exploitations agricoles qui s'engagent dans un **plan de gestion durable des haies***.

À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Aux **agriculteurs**, **entreprises**, **particuliers**, **associations** du Pays de Pouzauges qui souhaitent s'engager dans la préservation du Bocage.

* Suivi assuré par un spécialiste en agro-foresterie et financé par la Communauté de communes.

POURQUOI FAIRE UN DON ?

SI VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE, UNE ASSOCIATION OU UN PARTICULIER

En faisant un don à l'association Bocage d'Avenir :

- vous financez le **développement** et l'**entretien** de haies bocagères par des agriculteurs du territoire
- vous contribuez au renforcement du **maillage bocager** et à la préservation des paysages
- vous valorisez le **travail des exploitants** agricoles du Pays de Pouzauges
- vous contribuez à la **filière bois local** du Pays de Pouzauges.

En outre, l'association étant reconnue d'intérêt général, vous avez la possibilité de **défiscaliser**. Un reçu fiscal vous sera transmis.

COMMENT CONTRIBUER ?

En contactant l'association Bocage d'Avenir au 02 51 57 14 23 à partir de septembre 2022.

QUE VOUS SOYEZ ENTREPRISE, ASSOCIATION OU PARTICULIER

Contribution minimum de **30 €** (soit 10 € réellement dépensés après défiscalisation) pour l'entretien de l'équivalent de **100 m** de haies.

Contribution	Après défiscalisation
50€	16,7€
100€	33,3€

1 km de haies = 2 à 5 tonnes de CO_2 captées

Le renforcement du Bocage est un travail de longue haleine. L'association Bocage d'Avenir vous propose un **engagement pour 5 ans**.

SE DEPLACER : TRANSPORT / MOBILITE

LES HABITANTS EN RÉFLEXION SUR LA MOBILITÉ DE DEMAIN

Consciente des enjeux primordiaux que la mobilité représente en termes de lien social, d'accès aux services publics, de lutte contre l'isolement, la Communauté de Communes réalise un Plan de Mobilité (plan d'actions pour favoriser les modes de déplacement alternatifs à la voiture).
Plusieurs actions ont été menées dans les 10 communes : information, enquête, formation, balade dans chacune des communes auxquelles près de 200 personnes ont participé, le samedi 14 mai.
L'objectif de ces balades, qui s'inscrivent dans le cadre de l'étude Mobilités, était de repérer les points négatifs et les points positifs en matière de circulation et mobilités douces.
A saint-Mesmin, 10 personnes ont participé à la balade et de nombreuses autres se sont exprimées en amont que ce soit à la MARPA ou dans les 2 écoles.

LE TRANSPORT SOLIDAIRE

Fort heureusement, la COVID a reculé et l'activité est repartie à la hausse au cours du 1er trimestre 2022. Le service répond à de véritables attentes parmi la population, notamment pour les déplacements liés aux rendez-vous médicaux. Vous pouvez retirer, à la Mairie, la liste à jour des chauffeurs. Contact : G.M JAULIN *06 30 26 67 42*

SANTE, SOINS À SAINT-MESMIN

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE DES ROCHETTES

Changement de numéro de téléphone car le **02 51 61 57 05** est annulé.
Dorénavant, le seul numéro de téléphone pour les kinés (Agathe REGNER, Arnaud MERCIER, Clément MENARD, Eva GODET et Jean-François FRIOUX) est le *02 51 61 57 04*.

SORTIES, TOURISME À SAINT-MESMIN ET AUX ALENTOURS

LANCEMENT DE LA SAISON TOURISTIQUE AU CHÂTEAU DE SAINT-MESMIN LA VILLE

Dans le bocage, le tourisme affiche son optimisme

Saint-Mesmin — C'est au château de la ville que les acteurs du tourisme se sont retrouvés pour lancer la saison 2022. Elle s'annonce prometteuse, après deux années plus compliquées.

C'est dans l'écrin du site du château que la Ville a lancé la saison touristique du pays de Pouzauges. La maire, Anne Roy, était alors accompagnée de celui de celui de Saint-André-sur-Sèvre (79), Dany Grellier, ainsi que de Sylvie Renaudin, la présidente du syndicat mixte du Château de Saint-Mesmin. Autant d'acteurs qui ont uni leurs forces pour en faire un lieu touristique incontournable, sous l'égide de sa directrice, Caroline Torres-Fromenta.

(De gauche à droite) : Dany Grellier, maire de Saint-André sur Sèvre ; Christine Burch -Boileau, présidente de l'office de tourisme ; Delphine Moulin, la directrice ; Dominique Blanchard, vice-président de la communauté de communes ; Anne Roy, maire de Saint-Mesmin, et Caroline Torres-Fromenta directrice du site. | PHOTO : OUEST-FRANCE

À la recherche d'un « tourisme plus vert »

Devant 120 acteurs du tourisme, Christine Burch -Boileau, la présidente de l'office de tourisme a souligné l'importance pour les acteurs du tourisme d'échanger. **« Ce moment de partage entre professionnels est très important, après ces deux années de crise sanitaire. »** Les élus, Bérangère Soulard et Dominique Blanchard, ont d'ailleurs bien compris l'enjeu du tourisme dans le pays de Pouzauges, rappelant l'importance des bénévoles.

L'office de tourisme du pays de Pouzauges, créé en 1936, fonctionne sous statut associatif et compte 23 bénévoles.

Aujourd'hui, l'équipe est constituée comme suit : Delphine Moulin en assure la direction ; Chloé Durand est en charge de l'accueil, du guidage et des hébergements ; Elona Rousseau officie à l'accueil et à la boutique ; Adeline Mercier s'emploie à l'animation et au commercial, tandis que Sandrine Alain est en charge à la communication.

Une équipe qui a pu observer comment se comportent, depuis deux ans, les touristes. **« Les réservations de dernière minute se sont multipliées par rapport au contexte sanitaire, obligeant les 230 hébergeurs, à travailler au dernier moment, à être très réactif aux demandes »**, souligne Sandrine Alain, chargée de communication

Autre différence de comportement : **« Depuis deux ans, les aspirations des touristes ont changé : s'écarter des foules et revenir à un tourisme plus vert. »**

Delphine Moulin et son équipe jouent justement sur cette carte : **« Le patrimoine historique et architectural du Pays de Pouzauges est riche et s'ajoute au magnifique paysage de bocage, avec un réseau de 60 sentiers balisés animations. »**

Côté animation, le programme est riche : **« Le dimanche 7 août aura lieu la 6e édition du marché de producteurs dans le parc du vieux château. C'est une démarche de valorisation de la richesse du terroir. »**

Les visites guidées de Pouzauges et de son château médiéval, les balades commentées à la lanterne dans les venelles, s'ajoutent au programme de l'été. **« La 6e édition des Rendez-vous en terrain connu sera organisée conjointement avec le CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), avec la complicité des habitants ».**

☞ *Retrouvez nos 12 hébergeurs touristiques page 81 du bulletin municipal 2022*

SAINT-MESMIN EST DANS « LA BOÎTE ESCAPADE »

Christophe BITEAU, après la réussite d'un rallye organisé en 2021 au départ de Saint-Mesmin, encouragé par de nombreuses personnes, a créé un concept qui porte le nom de « *La Boîte Escapade* ».

La première de ses créations est celle basée sur l'expérience de Saint-Mesmin, coup de cœur aussi pour lui puisque il en est originaire. Ce sont des circuits touristiques qui ont pour vocation, non seulement de faire découvrir les paysages de nos régions, mais aussi un peu d'histoire locale : le tout par le jeu.

2 parcours : en voiture et à vélo !

- Parcours Vendée - Haut bocage en voiture, départ devant l'église de Saint-Mesmin, arrivée au Château de Saint-Mesmin, parcours touristique et historique de 5 à 6 heures environ, sur une distance de 50 à 60 km,
- Parcours Haut-Bocage - à vélo, départ et arrivée au Château de Saint-Mesmin, parcours de 5 à 6 heures aussi, sur une distance d'environ 40 km sur des routes adaptées aux vélos.

https://www.laboiteescapade.fr/

TRANSMETTRE ET COMMEMORER

LA COMMÉMORATION DU 8 MAI AVEC LA COMMUNE DE MONTOURNAIS

Historiquement, les commémorations étaient partagées entre La-Pommeraie-sur-Sèvre, Montournais et Saint-Mesmin. Lors de la création de la commune nouvelle de Sèvremont composée notamment de la commune de la Pommeraie sur sèvre, cette dernière s'est rattachée à sa nouvelle commune.

Depuis, les 2 commémorations sont partagées entre Saint-Mesmin et Montournais. En 2021, le 8 mai était à Montournais et le 11 novembre à Saint-Mesmin. Ainsi «pour» la cérémonie de commémoration du 8 mai 2022, la commune de Saint-Mesmin a accueilli la commune de Montournais.

La fanfare de Montournais était également présente comme lors des précédentes commémorations.

ASSOCIATION UNC AFL SOLDATS DE FRANCE

« *Dans le monde où nous vivons (situation en Ukraine), il est bon de rappeler aux jeunes générations que nos aînés ont vécu également de grandes souffrances chez nous en France* ».

Pour faire perdurer « le devoir de mémoire », l'UNC AFN de Saint-Mesmin a modifié ses statuts afin d'accueillir de nouveaux sympathisants. Aucune condition n'est exigée pour venir nous soutenir.

J.P ROY *07 69 26 85 40*

BUDGETS ET FISCALITÉ 2022

Le conseil municipal a voté son budget principal (Fonctionnement : 1 936 846, 27 €, Investissement : 1 040 269 €) et ses budgets annexes :

- « *activités commerciales* » (Fonctionnement : 17 141,65 €, Investissement : 9 747,88 €) et
- éco-lotissement « *Le Pâtis de la Raballe* » (Fonctionnement : 391 860 €, Investissement : 404 720 €).

La commune a reçu une correction de son attribution de compensation avec un retour par la Communauté de Communes à la commune d'une recette de près de 15 000 €/an.

Les taux de fiscalité n'augmenteront pas en 2022 : Taxe foncière sur le bâti = 33.16 % (dont 16.64 % de la part communale et 16.52% départementale) et Taxe foncière sur le non-bâti = 38.93 %.

Le conseil d'administration du CCAS a voté son budget principal (Fonctionnement : 48 043,02 €, Investissement : 19 751,85 €).

LES SOUTIENS FINANCIERS DE LA COMMUNE

EDUCATION

Le contrat d'association passé entre l'OGEC (Organisme de gestion de l'enseignement catholique) pour l'école Être et devenir et la commune engage celle-ci à verser une participation **(le forfait communal)** au titre des dépenses de fonctionnement de l'école pour les enfants Mesminois. Cette participation est calculée par référence au coût d'un élève de l'école publique (obligation légale). Le compte administratif 2021 montre que ce coût de référence est de 677,07 €.
Afin d'assurer une équité dans le financement des élèves des 2 écoles, le conseil a accepté de verser une participation de 677,07 € par élève Mesminois à l'OGEC soit un total de 67 029 €.
Concernant la participation aux associations de parents d'élèves des 2 écoles, le conseil a décidé de verser pour les activités pédagogiques le même montant de 10 € par élève à chacune des associations (APE 550€ et APEL 1220 €), et 10 € par élève et par jour pour le voyage scolaire 2022 de l'école publique (APE 1 100 €).

PETITE ENFANCE ET ENFANCE

Le conseil a décidé d'allouer une subvention exceptionnelle d'équipement à l'association de gestion de la Maison d'Assistantes Maternelles « Mesmi'Chou » à hauteur de 300 €.
Le conseil a validé une subvention de fonctionnement pour l'association Les Petites Canailles (accueil périscolaire et centre de loisirs) de 22 955,60 €.

JEUNESSE

Le conseil a attribué à l'association Familles Rurales, section de Saint-Mesmin, une subvention de 1 200 € pour les activités dynamique Jeunesse et de 5 600 € pour participer aux dépenses de personnel (animatrice jeunesse) pour l'animation de Dynamique Jeunesse et du relais jeunes.

SPORT ET LOISIRS

Le conseil a attribué une subvention de 400 € à l'association Gym volontaire, une subvention de 500 € à l'association Festi'Music et de 1 300 € sous réserve de nouvelles contraintes sanitaires lors de la grande fête de la musique organisée le 25 juin. Une subvention de 2 000 € à l'association du Foot (PBFC) et une subvention de 600 € à l'association de tennis de table (SMTT).

DEVOIR DE MÉMOIRE

Une subvention de 400 € a été votée par le conseil à l'association UNC AFN section de Saint-Mesmin, et de 80 € à l'association de la fanfare de Montournais, présente lors des commémorations Mesminoises.

SOUTIEN AUX FAMILLES UKRAINIENNES

Le conseil d'administration du CCAS a décidé d'octroyer une subvention à destination de la Protection Civile au profit de l'Ukraine. Cette subvention s'élève à 754 €, équivalent à 1€/ foyer mesminois.

DES OFFRES DE PAIEMENTS QUI SE DIVERSIFIENT

2 nouveautés ont été mises en place pour faciliter le paiement des factures de services publics : taxe foncière, taxe d'habitation, factures d'hôpital, amendes, restaurant scolaire...

LE SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE DES RECETTES PUBLIQUES LOCALES

PayFIP : le service de paiement en ligne de la Direction Générale des Finances Publiques vous permet désormais de payer, par carte bancaire ou par prélèvement, **vos factures publiques**.
Votre facture comporte un identifiant collectivité et une référence de paiement qui permet de s'authentifier sur PayFIP et de payer.

LE PAIEMENT DE PROXIMITÉ AUPRÈS DES BURALISTES

Il est possible de payer vos factures de services publics dans les **bureaux de tabac** partenaires partout en France :

- **en espèces** (jusqu'à 300 €),
- **en carte bancaire**.

Les buralistes n'ont accès à aucune information personnelle relative à l'usager. La seule information dont ils disposeront sera le montant à payer.
Il n'est pas possible de payer par chèque (les règlements par chèques doivent être envoyés au centre d'encaissement mentionné sur le talon de paiement).

Les factures éligibles au paiement chez le buraliste sont celles disposant d'un QR CODE.
Le Club bar de Saint-Mesmin est entré dans ce dispositif.

Concours photo : les Fleurs des Champs de Saint-Mesmin

La commission communication a proposé de relancer le concours photo de Saint-Mesmin : 3 photos seront récompensées (catégorie adultes, catégorie jeunes de moins de 18 ans, catégorie insolite).

Le thème de ce concours

Au printemps et en été, la Vendée est tapissée d'une variété de fleurs sauvages telles que la jacinthe d'eau (bleuets), l'ail des ours, le muguet, le bleuet, l'euphorbe d'Irlande, l'ortie jaune, l'asphodèle blanche, l'orchis mâle (orchidées sauvages)

☞ ***lesquelles trouverez-vous à Saint-Mesmin ?***

La photo devra être transmise **avant le 31 août 2022** avec le bulletin de participation sur la boîte mail accueil@saintmesmin.com à l'attention d'Elodie. *NB : indiquer en objet du mail : Concours photo.*

Le règlement du concours Photo est consultable à l'accueil de la Mairie et téléchargeable sur le site internet de la Mairie.

Agenda des manifestations communales

N'hésitez pas à prévenir Elodie à l'accueil de la Mairie pour que vos évènements d'animation de la vie locale soient intégrés au calendrier.

DATE	EVÈNEMENTS	ORGANISATEUR	LIEUX
Samedi 2 juillet 2022	**Fête de l'École**	École Publique Les P'tits Minois	Salle Les Halles
Été (date à fixer)	**Repas d'été**	Club Loisirs Détente	*à préciser*
Septembre (date à fixer)	**Assemblée Générale**	La Gaule des Morineaux	*à préciser*
Septembre (date à fixer)	**Assemblée Générale**	Festi' Music	*à préciser*
Octobre (date à fixer)	**Tournoi de Mölkky**	Festi' Music	*à préciser*
Samedi 29 octobre 2022	**Concours de Palets ouvert aux Mesminois**	Palet Club de Saint-Mesmin	Salle Les Halles

RECENSEMENT DES DÉTENTEURS D'OISEAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « détenus en permanence à l'intérieur de locaux », est obligatoire depuis la parution d'un arrêté en 2006, toujours en vigueur aujourd'hui, et particulièrement indispensable en période d'épidémie de grippe aviaire. Cette obligation a été fixée par l'arrêté du 24 février 2006 relatif au recensement des oiseaux détenus par toute personne physique ou morale en vue de la prévention et de la lutte contre l'influenza aviaire.

Sont concernés tous les « détenteurs non commerciaux » de volailles (basse-cours) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur. Toutes ces personnes doivent remplir un formulaire CERFA (15472*01) et l'envoyer ou le déposer à la mairie avant le 31/07/22.

BRUITS DE VOISINAGE : TOUS RESPONSABLES, TOUS CONCERNÉS

Il est rappelé que les bruits de voisinages sont réglementés, de nouveaux horaires sont en vigueur depuis le 31 mai 2022. Merci d'en prendre connaissance et de les respecter..

	du Lundi au Vendredi	le Samedi	Dimanche et jours fériés
AGRICULTEURS (périodes de récolte) Machines de récolte, moyens transport et réception	5h à 23h		7h à 20h
AGRICULTEURS (période sauvegarde semis et récoltes) Appareils sonores de protection des cultures	lever au coucher du soleil (heures légales)		
PARTICULIERS Appareils de bricolage, de jardinage y compris électriques	8h30 à 12h 14h à 19h30	9h à 12h 15h à 19h	10h à 12h
PROFESSIONNELS Activités sur la voie publique ou dans des propriétés privées	7h à 20h	8h à 20h	Interdiction (sauf urgence maintien sécurité des personnes et dérogation Maire)

POUR JOINDRE LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE

MAIRIE

2, place de l'église - 85700 SAINT-MESMIN

02 51 91 97 30

https://www.saintmesmin.fr/

accueil@saintmesmin.com

☞ *Retrouvez les horaires et toutes nos coordonnées sur le bulletin municipal 2022.*

Bel été à tous et à toutes

Et n'oubliez pas votre carte postale aux résidents de la MARPA ...

Dépot legal 06/22 - Tirage 865 exemplaires
IMPRIMERIE JADAULT - 79/40 COURLAY - Illustrations freepik